

# La Coopérette – Saint-Jean-de-Braye - Loiret

<https://lacooperette.fr>

Une épicerie coopérative gérée de façon bénévole par ses adhérents



## 1. INTRODUCTION

La Coopérette est une épicerie coopérative entièrement gérée de façon bénévole par ses adhérents. Son but est de donner accès au plus grand nombre à une alimentation saine, mais aussi de soutenir l'agriculture paysanne et la filière biologique.

## 2. HISTOIRE ET VALEURS DU PROJET



### 2.1 – A l'origine : un groupement d'achat citoyen et des ventes directes de producteurs

La Coopérette a été imaginée par David Martinet suite à un voyage d'étude en Amérique du sud, duquel il est rentré avec la volonté de « sensibiliser les pays riches à un mode de consommation plus durable ». La première pierre de cette aventure a été la mise en place d'un groupement d'achat citoyen ainsi que des ventes directes réalisées par des producteurs de la région. Une étape ayant permis d'initier un réseau de fournisseurs et de concevoir petit à petit les modalités d'une action collective.

### 2.2 – Une transformation en épicerie coopérative

Après une rencontre avec les initiateurs de [Bees Coop](#), une coopérative bruxelloise, le projet évolue et l'idée de créer une boutique de producteurs fonctionnant grâce au travail bénévole des adhérents se concrétise - système permettant tout à la fois de réduire les frais de gestion et de tirer les prix de vente au plus bas.

La Coopérette s'installe alors dans des locaux mis à disposition par le maire de Saint-Jean-de-Braye (communauté de commune d'Orléans), dans un Pôle « économie, social et solidaire », sur la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle, où elle se situe aujourd'hui.

Tout son travail s'articule autour d'un ensemble de valeurs :

- Le respect des personnes et de l'environnement
- Le respect des producteurs en s'engageant à soutenir leur production et leur rémunération: la Coopérette n'impose pas ses prix aux producteurs avec lesquels elle travaille
- L'accès à des produits locaux, de qualité et à un juste prix pour tous
- La participation démocratique et collaborative en toute transparence : chacun peut donner sa voie et ajouter sa pierre à un édifice commun.

### 3. LES RESEAUX D'APPARTENANCE

La Coopérette a naturellement des relations avec les autres membres du Pôle ESS de Saint Jean de Braye :

une Ressourcerie, un Repair Café, une association qui fabrique des vêtements, etc.

La Coopérette est également « en train de mettre en place des partenariats avec d'autres initiatives qui ont lieu dans la communauté de communes » : « nous avons participé aux Assises de la Transition et de la Résilience de la métropole d'Orléans avec un grand nombre d'associations liées à la mobilité, aux transports, à l'alimentation, etc. et cela nous a permis de rencontrer des acteurs qui travaillent aussi sur la transition alimentaire et avec lesquelles on voudrait réfléchir à des partenariats pour multiplier les points Coopérette sur la communauté de commune et mutualiser nos moyens ».

### 4. LES PRODUITS



En tant qu'épicerie, la Coopérette se doit de proposer une large variété de produits : « on travaille avec 3 maraichers et 6 ou 7 producteurs locaux en tout pour les produits frais. Pour les produits secs et ceux non-disponibles dans la région, une diversité d'acteurs sont sollicités : « pour les agrumes cela se passe par le biais d'une personne qui a monté une structure dans le Sud de la France : on passe commande une fois tous les mois ou tous les 2 mois en fonction évidemment de la saison et il affrète un camion pour nous livrer sur Orléans en même temps que d'autres commerces. Le chocolat et le café viennent de Bretagne : on travaille avec une entreprise qui s'appelle [Grain de Sail](#) et s'approvisionne en pâte de cacao et de café via cargos à voile. Autrement, on travaille avec des producteurs comme [Scop Épice](#), ou un distributeur basé du côté de Rennes qui s'appelle [Terra Libra](#). On est vraiment sur des circuits les plus courts possible en quelque sorte, les plus vertueux aussi ».

La Coopérette n'a pas une liste de critères rigides de sélection des produits : « bien sûr, s'ils sont agréés « Agriculture Biologique » ou Nature&Progrès, ça nous va bien ; mais nous avons aussi des producteurs qui ne veulent pas rentrer dans le circuit des agrémentations parce que ça coûte cher et que ça prend du temps – alors pour ceux-là, tout est basé sur la confiance et sur des visites régulières de leurs exploitations ».

## 5. MODALITÉS DE COMMERCIALISATION

La Coopérette vend essentiellement ses produits sur commande via Internet, avec une distribution réalisée les vendredis de 17h/19h et les samedis de 9h à 13h dans les locaux de l'épicerie au 6-10, rue François Rabelais - Saint Jean de Braye.

Pour organiser les ventes en ligne, la Coopérette utilisait initialement un ensemble de logiciels ayant l'avantage d'être gratuits (la suite Frama, des fichiers Excel partagés, etc.) mais qui « aboutissait à un ensemble complexe et source d'erreurs ».

L'épicerie a donc décidé de se tourner début 2021 vers l'outil de vente en circuit-court Socléo : « c'est un logiciel plus adressé à des producteurs qu'à des distributeurs mais leur mode de fonctionnement nous a bien plus, avec un modèle économique qui nous va bien aussi. Notre problématique centrale a été de former une multitude de personnes à son utilisation : tous nos adhérents doivent pouvoir rentrer dans le logiciel, pour pouvoir tenir la caisse, tenir le stock, tenir les commandes, etc. On a été 4 à suivre une formation dispensée par Socléo pour pouvoir ensuite être formateurs à notre tour ».

Aujourd'hui, la Coopérette se dit « très satisfait de son choix logiciel » : « ils ont des modules qui nous plaisent, quand on a une question ils sont très réactifs, quand ils font des erreurs ils sont transparents avec nous, quand on leur demande des améliorations de modules ils progressent avec nous... Tout cela pour un prix que l'on trouve abordable ».

## 6. MODALITÉS LOGISTIQUES

**Le système logistique de la Coopérette est organisé comme suit :**

- **Week-end** : référencement des – nouveaux – produits et des éventuels changements de prix
- **Du dimanche au mercredi soir** : les adhérents commandent leurs produits frais peuvent dans le même temps décider ou non de faire leurs paniers de produits secs
- **Mercredi soir** : envoi des commandes chez les différents producteurs
- **Vendredi matin** : ramasse des produits frais directement par les adhérents, avec leurs moyens de transport personnels : « on se débrouille nous-mêmes, on a monté un groupe avec personnes qui prennent leur voiture et vont chercher les produits le vendredi matin ou le vendredi en début d'après-midi chez les producteurs locaux ; ça nous demande chaque semaine de gérer un planning de ramasse en fonction des quantités ». Pour les produits secs, la livraison est assurée par les vendeurs.
- **Vendredi de 17h à 19h et le samedi entre 9h et 13h** : distribution des paniers dans les locaux de la Coopérette

- **Samedi après-midi** : clôture de la caisse

**Chaque étape du processus logistique est marquée par le strict respect de consignes sanitaires :** « bien sûr, on ne manipule pas les produits sans se laver les mains, on porte le masque. Pour le vrac, il y a le moins de contact possible avec les mains des gens ou avec l'air ambiant donc on a des gobelets que l'on nettoie à chaque fois. Les locaux et les frigos sont nettoyés après chaque vente par un adhérent s'étant inscrit pour cette activité. Et tous les 3 mois, on fait un grand nettoyage du magasin, qui constitue également un moment de convivialité et est suivi d'un repas partagé ».

## **7. AUTRES ACTIVITÉS EN PLUS DE LA DISTRIBUTION EN CIRCUIT COURT**

En dehors de son activité de vente de produits, la Coopérette s'investit dans diverses autres activités.

Elle réalise notamment des ateliers de cuisine et d'échange de recettes autour des produits en partenariat avec une autre association, l'[Association socio-culturelle abraysienne](#) (ASCA) dont la présidente est aussi adhérente à la Coopérette : « pour nous, ce genre de partenariat constitue un axe de développement pour toucher plus de gens du quartier : ils achètent des produits à la Coopérette et après ils font une réunion cuisine, échange de recettes. Et cela correspond aussi à notre état d'esprit : le fait de se retrouver autour d'une bouffe, d'une bouteille et de partager l'ensemble de notre culture ».

L'association réalise aussi tous les 15 jours, le mercredi matin, des « cafés-cagette », où les personnes présentes dans d'autres associations du pôle ESS sont invitées à venir boire un café : « on saisit également cette occasion pour leur présenter nos produits et expliquer ce que nous faisons ».

## **8. LE MODELE HUMAIN : RH et GOUVERNANCE**

### **8.1 - Organisation du travail**

La Coopérette fonctionne grâce à l'implication bénévole des adhérents, tenus de travailler 3 heures par mois minimum pour la structure et de renseigner leur temps de travail respectif dans un tableau de suivi – même si la gestion du temps « ne fait pas l'objet d'un suivi hyper rigoureux avec pointage, parce que cela ne correspond pas à l'état d'esprit de la coopérative ».

Le système fonctionne bien, même si l'implication des adhérents est naturellement plus ou moins forte : « certains font un peu plus voire beaucoup plus que ces 3 heures, notamment les personnes à la retraite qui ont un emploi du temps plus modulable ; d'autres n'adhèrent pas ou finissent par partir parce qu'ils n'ont pas de créneau de 3 heures [...] mais globalement nous faisons preuve de souplesse et tout se passe bien ».



## 8.2 - Gouvernance



La gouvernance de la coopérative s'organise au travers de deux instances :

- 5 co-présidents (3 femmes et 2 hommes) sont chargés d'orienter l'activité de la coopérative au quotidien et de réagir rapidement en cas de problème
- Les grandes décisions sont prises par consensus : « on fonctionne comme une démocratie donc parfois les décisions peuvent mettre du temps à être prises, parce que l'on recense toutes les contributions des adhérents et chacune est soumise au vote en toute transparence. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages ».

En interne, la communication se passe largement sur Slack (et Zoom lorsqu'il y a un besoin de vidéo), même si le présentiel est privilégié autant que possible.

## 9. MODELE JURIDIQUE

La Coopérette est une épicerie coopérative sous statut associatif Loi 1901 – un régime juridique qui leur convient bien même s'il demande une certaine rigueur : « vu notre activité, il n'y a pas d'enjeu économique très important mais il faut faire quand même attention car juridiquement on a des comptes à rendre : on a par exemple découvert récemment que l'on était assujettis à l'impôt sur les sociétés, alors on va sûrement devoir payer un rattrapage ; et il existe aussi des plafonds de CA à ne pas dépasser pour ne pas être assujetti à la TVA. Tout cela, on l'a découvert en marchant... »

## 10.MODELE ECONOMIQUE

La Coopérette étant basée entièrement sur du bénévolat, ses charges sont très faibles : « nos plus grosses charges sont l'abonnement à Socléo et les frais de fonctionnement de notre petit local de 50m2 ».

La Coopérette tire ses recettes avant tout des adhésions, « qui démarrent à 5 euros par an et n'ont pas de limite de montant » : « c'est vraiment grâce aux adhésions que l'on a un budget tout à fait sain : la marge que l'on prend sur les produits ne couvre que les petits frais de fonctionnement du quotidien ».

De fait, la marge réalisée sur les produits est très faible : « sur les produits qu'on juge être "de luxe", comme la bière ou le chocolat, on prend 10% de marge – cela étant, le chocolat est le produit qui engendre le plus de CA, car c'est quand même un produit cher. En revanche, sur des produits en vrac comme les légumineuses on ne prend que 4% ».

Malgré ces faibles marges sur les produits en vrac, les gestionnaires de La Coopérette ne cachent pas leurs difficultés à toucher la clientèle de leur quartier "populaire" : « nous sommes dans une zone où les habitants ont globalement des revenus assez bas, ce qui n'est pas sans poser problème : « on achète le kilo de pommes de terre 2 euros au producteur et on le revend avec une très faible marge à 2,05 euros – mais même comme ça, on reste bien au-dessus du Lidl qui le fait à 50 centimes. C'est très frustrant, mais on ne souhaite pas pour autant faire entrer des produits à bas prix qui ne seraient pas alignés avec nos valeurs ».

La Coopérette n'a pour l'heure demandé aucune subvention autre que la mise à disposition de locaux par la Mairie : « cela fait partie des questions que l'on se pose pour l'avenir : on sait que l'on pourrait trouver des financements, mais cela prend du temps et nécessite des compétences que nous n'avons pour l'instant pas ».

## **11.MARKETING ET COMMUNICATION**

A l'heure actuelle, la Coopérette confesse « être très mal identifiée visuellement parlant sur le pôle ESS et dans la rue dans laquelle elle se situe ». La mise en place de signalétiques dans la rue fait donc partie des chantiers à conduire avec la mairie.

S'agissant de sa présence sur Internet, la Coopérette dispose d'une [page Facebook](#) et d'un [site Internet](#) régulièrement alimentés, même si « les ressources manquent pour pouvoir les faire vivre autant que souhaité ». C'est là « une limite de l'organisation bâtie sur le travail bénévole des adhérents : lorsque l'on n'a personne qualifié pour certaines tâches, cela impose de s'auto-former ; et le travaille informatique rebute la plupart des personnes... il faut dire que la moyenne d'âge de l'association s'approche davantage des 50 ans que des 20 ans ».

## **12 – LES ENJEUX ET L'AVENIR**

La Coopérette souhaiterait « essayer des Coopérettes en développant de nouveaux points de vente ». Un projet qui imposera toutefois de trouver d'autres locaux, communiquer davantage et faire un peu évoluer le modèle économique... chantier en cours.

### **13 – LE RECAP**

- Nom de l'organisation : La Coopérette
- Adresse : 6-10, rue François Rabelais - 45800 – Saint Jean de Braye
- Sites Web : <https://lacooperette.fr>
- Facebook : <https://www.facebook.com/supermarchecooperatiforleans>
- Nom du référent (avec poste) : Guy Jallier (co-président)
- Territoires desservis (urbain, rural, national, régional, départemental, communal, à l'échelle d'un PNR : Saint-Jean-de-Braye et environs – communauté de communes d'Orléans
- Structure juridique (entreprises, associations, coopérative, organisme communautaire, organisme gouvernemental, autre) : Association loi 1901
- Date de création : 2017
- Comment caractérisez-vous de façon globale votre circuit de distribution ? Paniers, épicerie